

Multiplication d'attentats prémédités par des « éléments infiltrés » en France



Maria CROCY
Expert-juriste, Ecrivain, Journaliste

Pierre-Richard CROCY
Professeur, Sociologue

Mobile : + 33 (0)6 01 25 91 38
prcrocy@gmail.com cozmamaria@gmail.com

Destinataires :

SERVICES PRESSE et MEDIAS, NATIONAL et
INTERNATIONAL

Divers accidents dans les airs ou sur route, révèlent la préméditation de crimes « sans trace » par des malfaiteurs qui utilisent le terrorisme pour « obliger » certaines de leurs victimes déjà piégées par d'autres chantages, à s'éloigner du droit.

En 2014, au même endroit, un camion bulgare avait provoqué un accident ; cette circonstance a suffi aux criminels pour choisir à nouveau cet endroit pour la vraisemblance, afin de dissimuler le crime d'un camion roumain dont « les freins auraient lâché » peu avant le péage de Nice Saint-Isidore, le 29 octobre 2015.

S'agit-il vraiment d'une « coïncidence », ou d'un message criminel délibéré, aggravé par la volonté de dissimuler les faits, selon les méthodes criminelles professionnelles, qui privilégient le « sans trace » ?

I. Vraie dissimulation !

La piste de la « coïncidence », commodément envisagée a priori, a ses limites, d'autant plus que le malfaiteur ISTRATE Ionut est toujours à la recherche de faits divers susceptibles de l'inspirer dans ses nouveaux projets criminels.

L'intention direct d'ISTRATE Ionut, loin de tout hasard

En fait, le malfaiteur ISTRATE Ionut, est très « fâché » contre la gendarmerie du petit village provençal sur les hauteurs duquel il s'est récemment installé pour échapper à la police roumaine. En effet, le « gendarme de Roquesteron » n'a pas fini son « boulot » ! Il aurait du, pour ce criminel, le protéger jusqu'au bout, et si possible, se débarrasser d'une famille plaignante à la Haye, que le milieu politique criminel roumain veut voir disparaître pour se soustraire à ses responsabilités devant le droit international.

Voilà la psychologie bien des infracteurs, et de ce délinquant bien connu, toujours à la recherche de « modèles » pour ses crimes « sans trace ». Ainsi on ne peut pas exclure l'hypothèse que les freins du poids lourd impliqué aient été « bricolés », et que le chauffeur roumain, probablement un « cascadeur » spécialisé dans « ce genre de prestation », arbore maintenant un grand sourire face à son « chef-d'oeuvre ».

Surenchère au nombre de victimes

Alors qu'à Nice on déplore déjà un mort, le milieu politique criminel roumain n'a pas hésité à condamner des dizaines de jeunes, à Bucarest, où l'on déplore des dizaines de morts et des centaines de blessés, condamnés il y a quelques jours dans un club de Bucarest. Les témoins ont parlé d'une « explosion ». On dénombre 30 morts et 184 blessés. Tout cela pour faire diversion à la mort d'un policier, assassiné en Roumanie, lors de l'escorte commandée par le vice-premier ministre Gabriel OPREA pour l'un de ses déplacements.



La presse accepte de jouer le jeu d'un pouvoir malade, en Roumanie, dont le but est d'exterminer tous les témoins de ses exactions contre les victimes dépouillées de leurs biens, abandonnées sans soin, à la faveur d'un génocide organisé.

Le drapeau roumain a été mis en berne, mais pas la conscience de millions de Roumains, victimes de la terreur organisée par l'ancien tyran Basescu. Il a beaucoup d'argent : toute la vie économique de la Roumanie y est passée, vols de bien privés et publics ! Aujourd'hui, ces gens peuvent tout acheter. Ils peuvent même se payer la déstabilisation de l'Union européenne pour dissimuler leurs crimes, s'ils l'estiment nécessaire.

II. Forts liens de causalité

Le but des malfaiteurs Roumains est de déstabiliser les Etats de droit pour dissimuler les faits commis dans leur pays et simultanément, dépouiller de nouvelles victimes de leurs biens, en appliquant dans l'Union européenne, les méthodes mises au point en Roumanie pour voler « sans trace ».

Des actes « incroyables » pour dissimuler leurs crimes

Le 4 octobre 2015, devant le chef de la gendarmerie à Roquesteron, nous avons soulevé la question de la sécurité publique de la France, gravement menacée par un groupe organisé de criminels roumains. Ce dernier, avec un sourire sardonique, s'est cantonné à répéter que les faits relevés sont « tellement incroyables » qu'il ne pourrait pas nous croire s'il ne dispose pas au préalable du résultat d'une consultation psychiatrique ... ! Dont acte ! Et alors ?

Dès le lendemain, 5 octobre 2015, déjà, d'autres « faits incroyables » ont commencé à se produire — à Paris — comme autant de signes de menace vers la gendarmerie. Comprendre que la future « chemise arrachée » pourrait bientôt être la leur. Entrée en panique de deux brigades de gendarmerie concernées par la famille plaignante à la Haye : Mougins et Roquesteron, où les « éléments infiltrés », le commanditaire probable des faits, ISTRATE Ionut, déjà poursuivi pour de même faits par la police roumaine, récidivent de manière préméditée, sans fin.

Le 27 octobre 2015

Diana, déroutée par une convocation inattendue de la gendarmerie de son domicile, téléphone à sa maman à 16h24. La communication dure 4'25" ; la jeune femme demande à sa mamans si celle-ci est intervenue avec de nouvelles plaintes pénales à Roquesteron. La journaliste lui confirme avoir annulé toute l'enquête. Plus tard dans la journée du 27, la maman très inquiète rappelle sa fille, pendant 2'11" ; elle lui demande pourquoi elle a été convoquée ? : « - Rien de spécial ». Le chef est « rentré de ses deux semaines de vacances, et il voulait continuer ce qu'il a commencé. » (!?!)

Or le retour du gendrame coïncide avec l'envoi de notre communiqué de presse du 16 octobre 2015, transmis à la brigade de la gendarmerie de Roquesteron, par Fax du 19 oct.2015 du 16h12, où nous l'informions que la plainte du 13 juillet 2015 avait été totalement négligée et oubliée, et qu'elle était en conséquence « frappée de nullité absolue », de même que « tout dossier connexe ».

Le dernier point de ce communiqué et Fax annonçait une « atteinte à la sécurité de l'état français » de manière « imminente », et que la gendarmerie devait « prendre toutes les mesures nécessaires ».

Le28 octobre 2015,

Le malfaiteur ISTRATE apprend que la gendarmerie de Roquesteron abandonne son soutien.

Le 29 octobre 2015

Le 29 octobre 2015, un nouveau « crime sans trace » se produit à Nice St-Isidore. En filigrane, le souvenir d'un accident semblable l'année précédente. Mais en toile de fond, la récidive sans fin des criminels roumains, désireux de faire « oublier » la disparition de 5 millions de Roumains. Cette « récidive » prouve l'intention criminelle directe d'intimider les autorités françaises.

La signature d'ISTRATE est évidente : « si vous ne me protégez plus, alors voilà du travail pour vous ! », semble-t-il rétorquer à la gendarmerie du département, dans un dialogue surréaliste dont on ne peut plus



faire l’économie : la « mission » de François HOLLANDE pour assurer le retour au droit commence par la révélation du génocide roumain.

Certes, l’expertise technique permettra de dire si les freins sont incriminés ou pas : l’expertise professionnelle permettra de résoudre la question, compte-tenu du fait que le chauffeur s’en est « miraculeusement » sorti indemne. Son trajet a été bien calculé. Sa « mission » bien prise en charge. Il s’est bien arrêté 150 mètres *après* le péage. Pulvérisant tout sur son passage. Combien cela lui a-t-il rapporté ? Certainement une sacoche bien remplie. Ou peut-être, son maintien en liberté, s’il s’agit d’un récidiviste. Encore une fois, une enquête professionnelle permettra de clarifier tout cela : il faut savoir en effet que dans le régime criminel de BASESCU, « la liberté » est devenue une marchandise.

L’attentat de Saint-Isidore prolonge la liste de graves attentats, dont celui d’Air-France à Paris, celui de la LUFTHANSA, à charge d’un copilote roumain, et celui de l’avion de ligne russe. Non encore élucidé.

La vie de toutes ces victimes ne vaut peut-être pour les malfaiteurs qu’un rire diabolique, dicté par une haine contre le monde entier, pire que celle d’Hitler !

La France et les témoins très exposés à des actions criminelles

Selon nos informations, la prochaine cible des malfaiteurs, qui ont déjà touché la famille plaignante par deux faux PV — l’un à Mougins, en 2014, et l’autre à Roquesteron, en 2015 pour « excès de vitesse » — est une série d’attaques criminelles contre le Sénat français, par l’usage de faux, leur permettant d’affirmer abusivement que des sénateurs français seraient corrompus, afin de toucher dénigrer fortement la France.

BASESCU prémédite de piéger François HOLLANDE contre la Cour Pénale de la Haye

BASESCU, ancien président de la Roumanie et trafiquant international notoire, notamment impliqué dans le trafic d’armes, prémédite de créer un conflit entre Arabes et Français, autour des flux migratoires. Son projet est d’organiser le vol de milliers de propriétés en détournant contre le droit, le positionnement politique de François HOLLANDE, afin de choquer l’opinion publique, et de faire passer inaperçue la disparition de 5 millions de Roumains sous sa dictature odieuse. Des faits d’une gravité sans aucune mesure avec la dictature de CEAUCESCU.

III. Mission déterminante du droit

Certes, en 2006, la phrase historique de François HOLLANDE, invité d’Arlette CHABAUD le 8 juin, n’était pas passée inaperçue. Aujourd’hui, c’est cet alibi que compte utiliser le tyran roumain pour essayer de se soustraire au droit par de graves diversions, selon la technique de surenchère criminelle déjà déployée en Roumanie pour inhiber le droit et décourager toute justice. Mais l’idée de « ne pas aimer les riches », porteuse d’une vérité incontournable, ne peut absolument pas être détournée aux fins criminelles d’un trafiquant notoire. Habile provocateur, aussi. Et maître chanteur qualifié. Pour tous ces crimes, BASESCU Traian ne doit pas réussir à acheter la justice à la HAYE, qui doit tout mettre en œuvre pour condamner le vol de millions de Roumain et leur persécution systématique et consciente par des crimes de génocide contre l’humanité.